RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

A VITA
Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue du Comtat Venaissin
84600 VALREAS

Société en cours de formation

———

ACTE DE NOMINATION DE LA GERANCE

Les soussignés :

- AN PARTICIPATIONS
Société civile au capital de 1 000 euros,
Dont le siège se situe Rue du Comtat Venaissin à VALREAS (84600),
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AVIGNON sous le numéro 843 081 472,
Valablement représentée par sa gérante, Madame Aurélie NICOLAS,

- Madame Aurélie, Virginie NICOLAS
demeurant [redacted]
Née le [redacted] à [redacted]
de nationalité [redacted]
[redacted] ayant conclu un Pacte Civil de Solidarité sous le régime de séparation de biens avec Monsieur Raymond CORRIERI, enregistré au Tribunal d'Orange le 17 septembre 2012, modifié le 16 octobre 2015,

agissant en qualité de seuls associés de la société A VITA, société civile immobilière au capital de 1 000 euros, dont le siège est situé [redacted]

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous seing privée signé ce jour,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée :

- Madame Aurélie, Virginie NICOLAS
demeurant [redacted]

La gérante exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 17 des statuts.

Madame Aurélie NICOLAS, intervenant aux présentes, déclare accepter les fonctions de Gérante qui viennent de lui être confiées. Elle affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappée d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

La gérante est d'ores et déjà autorisée à signer tous actes et payer toutes sommes en vue d'acquérir un bien immobilier sis à VALREAS (84600) 5 Rue des Cordeliers, objet de la promesse de vente signée le 17 juillet 2025.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait en un exemplaire électronique, et autant de copies certifiées conformes par les rédacteurs d'actes que nécessaire. Acte signé électroniquement au moyen de la plateforme « Jesignexpert » en collaboration avec Universign, le 20 août 2025

- Aurélie NICOLAS



- La société AN PARTICIPATIONS
Représentée par Mme Aurélie NICOLAS

